



Chantemerle les Grignan

Bulletin Municipal N° 117– SEPTEMBRE 2025

Edito du maire



Chères Chantemerloises, Chers Chantemerlois,

La mandature 2020-2026 arrive à son terme. Plus tard, viendra le moment du bilan. Pour l'heure, les cinq élus que vous avez choisis dès le premier tour en Octobre 2021 et dans la continuité des mandats de Fabienne CARMON et de Jacques ORTIZ, poursuivent leur travail, avec constance et sans relâche.

Actuellement nous continuons d'améliorer la vie de notre village par un travail de tous les jours et en finalisant le projet d'embellissement et de sécurisation qui est en bonne voie d'être réalisé à la fin du 1^{er} trimestre 2026.

A l'opposé, alors que nous sommes à plus de six mois des prochaines élections municipales, déjà, des personnes sillonnent le village, affirmant venir « prendre la température ». En réalité, ils diffusent, sous couvert d'entendre vos idées, des fausses informations. De celles qui s'installent pour inquiéter les habitants, répétées et propagées pour nuire au conseil actuel et construites pour atteindre un but électoral dissimulé.

Que certains aient des opinions différentes, c'est tout à fait normal. Mais que les contre-vérités viennent dénaturer les faits pour se fabriquer une légitimité, ce n'est pas acceptable.

Plutôt que de jouer à ce mauvais cache-cache politique, nous avons proposé à l'opposition, de s'exprimer en toute transparence dans ce bulletin. Preuve de notre esprit de tolérance et d'ouverture, la dernière page de ce bulletin leur est donc réservée. Rien ne nous y oblige puisque cette ouverture n'est obligatoire que pour les communes de plus de 1 000 habitants. Chacun pourra ainsi se faire son idée sur des écrits.

La majorité de l'équipe Municipale reste ouverte et attentive à vos suggestions constructives dans un esprit de dialogue et de bienveillance vis-à-vis de ses habitants

Bonne lecture à Toutes et à Tous.

Votre Maire, Jean-Luc BODIN

AU SOMMAIRE:

Délibérations conseils municipaux..... p 2 à 7

Informations associationsp 10 à 14

Délibérations des conseils municipaux

Séance du 25 février

Reprise de l'équilibrage des réseaux de chauffage central, installation de têtes manuelles sur les collecteurs plancher chauffant et rinçage des réseaux de chauffage pour la mairie

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces devis pour 1.486,36 € TTC.

Reprise réseau courant faible et installation colonnette de sol

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour 1.456,07 TTC

Amélioration et sécurisation des espaces publics autour du bourg historique de CHANTEMERLE LES GRIGNAN – Levé topographique de l'Atelier Foncier – option concernant le devis du géomètre de l'Atelier Foncier.

Le Conseil municipal, par 6 voix « Pour », 1 voix « Contre » et 1 abstention accepte l'option pour 1.152 € TTC.

Installation des lames signalétiques pour le cimetière et la salle des fêtes

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour soit 266,74 € TTC.

Réforme des redevances de l'agence de l'eau

La principale mesure de cette réforme est la suppression de 2 redevances, la redevance pollution et modernisation réseaux de collecte et la création de 3 nouvelles redevances, La redevance sur la consommation d'eau potable, la redevance pour performance des réseaux d'eau potable et la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif.

En plus de cela il est nécessaire d'instaurer une redevance prélèvement sur la ressource en eau, que l'on payait déjà à l'agence de l'eau mais qu'on ne faisait pas payer aux abonnés.

Au 1^{er} Janvier 2025, en plus de l'abonnement et de la consommation, il y aura 4 redevances supplémentaires.

Les taux sont votés par l'agence de l'eau avec des montants précis et des coefficients modulateurs, d'où les prix suivants :

Redevance consommation d'eau potable : 0,43 €/m3

Redevance pour performance des réseaux d'eau potable : 0,01 €/m3

Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif : 0,01 €/m3

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : 0,10 €/m3

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces redevances.

Tarifs 2025 pour le Service Eau et Assainissement.

Eau Hiver et été

Abonnement Annuel eau	60,00
Prix du m3 d'eau pour la consommation Industrielle.....	0,50
Redevance sur consommation d'eau potable	0,43
Redevance performance pour réseau d'eau potable.....	0,01
Redevance prélèvement sur la ressource en eau.....	0,10

Assainissement

Abonnement Annuel Assainissement.....	60,00
Prix du m3 Assainissement.....	0,55
Redevance performance pour réseau d'assainissement.....	0,01

Tarif - Eau Hiver (Octobre 2025 à Mai 2026)

Prix du m3 d'eau pour la consommation domestique :	
De 0 à 120 m3	1,15
De 121 à 400 m3.....	2,30
Au-delà de 401 m3.....	3,50

Tarif - Eau Eté (Juin 2025 à septembre 2025)

Prix du m3 d'eau pour la consommation domestique :	
De 0 à 120 m3.....	1,40
De 121 à 400 m3.....	4,60
Au-delà de 401 m3.....	5,60

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 7 voix « Pour » et 1 abstention DECIDE de fixer les tarifs pour l'année 2025, comme ci-dessus

Séance du 9 avril

Travaux divers de chauffage à la Mairie

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour 1.863,96 € TTC.

Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la convention unique relative aux services et missions facultatifs du CDG 26.

Séance du 9 avril

Comptes financiers uniques 2024

Compte Financier Unique 2024 COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice : 77.098,84 €

Résultat antérieur reporté (N-1) : 126.670,22 €

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :-27.245,84 €

Résultat antérieur reporté (N-1) -27.421,63 €

Résultat à affecter (N+1) : -54.667,47 €

Les restes à réaliser en dépense -31.275,00 €

Besoin de financement (N+1) 85.942,47 €

Décision d'affectation au BP 2025

En D001 Déficit antérieur d'investissement 54.667,47 €

En R1068 Excédent de fonctionnement
capitalisé 85.942,47 €

En R002 Excédent de résultat de
fonctionnement 117.826,59 €

Approuvé par 6 voix pour et 1 voix contre

Compte Financier Unique 2024 Service Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice : 10.026,92 €

Résultat antérieur reporté (N-1) : 13.316,99 €

Résultat à affecter (N+1) : 23.343,91 €

INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice :- 47.246 ,62 €

Résultat antérieur reporté (N-1) : 55.455,16 €

Résultat à affecter (N+1) : 8.208,54 €

Les restes à réaliser en dépense 0

Besoin de financement (N+1) : 0

Décision d'affectation au BP 2025

En R001 Excédent antérieur d'investissement 8.208,54 €

En R002 Excédent de résultat de
fonctionnement 23.343,91 €

Approuvé par 6 voix pour et 1 abstention

Caractère exécutoire du budget 2025 de la commune

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 09 avril 2025 a voté le budget 2025 de la commune qui a été accepté par 7 voix Pour et 1 voix Contre

Caractère exécutoire du budget 2025 du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 09 avril 2025 a voté le budget 2025 du budget du service eau et assainissement qui a été accepté par 6 voix Pour et 2 abstentions.

Adhésion au service paie externalisée du CDG de la Drôme

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

- D'adhérer au service de prestation « paie externalisée » proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme ;
- De prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Délibération portant création d'un emploi permanent d'agent d'accueil à temps non complet (16h sur 35h)

Le conseil municipal décide par 6 voix « Pour » et 2 abstentions de créer un emploi permanent d'agent d'accueil sur le grade d'Adjoint Administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'accueil des administrés sur les plages d'ouverture de la mairie, soit les lundis, mardi jeudi et vendredi de 8H à 12H à temps non complet à raison de 16/35^{ème} à compter du 1^{er} mai 2025.

Délibération portant création d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent à temps non complet.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer un emploi permanent d'agent technique polyvalent sur le grade d'Adjoint Technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'entretien de la commune à temps non complet à raison de 20/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2025.

Délibérations des conseils municipaux

Délibération portant création d'un emploi permanent de Secrétaire Générale de Mairie dans une commune de moins de 2000 habitants.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer à compter du 1^{er} mai 2025 un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps complet pour exercer les missions suivantes : assurer ou encadrer l'accueil des administrés, la gestion administrative et budgétaire, et les ressources humaines de la commune.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire titulaire du grade de Rédacteur ou d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Travaux de restauration du chemin du Bedeau, de la calade et parcours historique

Chemin du Bedeau et calade :

Devis de maçonnerie de CUOQ Stéphane pour 3.6960 € HT

Devis d'électricité de DUCOL Eric pour 3.494,27 € HT

Devis pour la rampe de AFS métallerie soudure pour 2.474 € HT

Pour le parcours historique :

Devis de signalétiques de Atelier THOMAS VITRAUX pour 15.036 € HT

Devis graphiste de JP BOS pour 2.435 € HT

Soit au total un montant de 60.399,27 € HT

Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte ces devis pour la somme HT de **60.399,27 €** et sollicite une subvention au plus haut taux pour ces travaux selon le plan de financement ci-dessous

Département : 51%

DETR : 20 %

Région : 9 %

Fonds propres : 20 % (*dont les dons APREPAC*).

Etude hydrogéologique concernant les ressources en eaux du territoire communal

Le Conseil municipal à l'unanimité, accepte ce devis pour 1.550 € TTC.

Application de la Fongibilité des crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire annuelle 2025

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L5217-10-6 du CGCT) pour le budget principal de la commune.

Taux d'imposition 2025 fiscalité directe locale

Pas d'augmentation pour 2025.

Les bases d'imposition ont légèrement augmenté pour la taxe foncière bâti et la taxe foncière non bâti et diminué pour la taxe d'habitation.

Les taux restent donc identiques soit :

Taux de la Taxe foncière (bâti) 27,22 %

Taux de la Taxe foncière (non bâti) 51,99 %

Taux de la taxe d'habitation 4,26 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter ces taux

Séance du 19 mai

Amélioration et sécurisation des espaces publics autour du bourg historique de Chantemerle Lès Grignan – Demande de subventions

Le Conseil municipal, par 5 voix « Pour », 1 voix « Contre » et 1 abstention, accepte ce projet.

Le Maire explique qu'il faut faire une demande de subvention au plus haut taux pour ces travaux (selon tableau) et présente le projet chiffré.

Etude préliminaire : 11.875,00 € HT

Maîtrise d'œuvre : 24.700,00 € HT

Travaux : 234.774,00 € HT

Soit au total : 271.349,00 € HT

Subventions

Département : 51%

DETR : 20 %

Région : 9 %

Fonds propres : 20 %

Devis YJELEC – Remplacement feux tricolores rue de fontaine aux merles

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer le remplacement des feux dans la rue de la fontaine aux merles qui ne fonctionnent plus.

Il présente le devis de YJELEC à Pierrelatte pour la somme de 846,52 € HT.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte ce devis.

Subvention aux associations pour 2025

Pour l'amicale du Personnel Communal du Canton de Grignan : 140 €.

Pour l'ANACR : 60 €.

Pour l'association du Mémoire Agricole du Pays de Grignan : 60 €

Séance du 07 juillet

Suppression de poste d'adjoint administratif territorial de 30h00

Compte tenu de la nécessité d'une réorganisation du service, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif territorial à 30h00.

Cette suppression est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial. Ce dernier s'est prononcé de manière favorable dans sa séance du 19/05/2025.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à la suppression de l'emploi d'adjoint administratif territorial à 30h00.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **DÉCIDE**

Article 1 :

De supprimer un emploi permanent d'adjoint administratif territorial, à temps non complet, de catégorie C,

Article 2 :

De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du 01 juin 2025

Suppression de poste d'adjoint administratif territorial de 35h00

Compte tenu de la demande de mise en disponibilité de Mme Cécile GARIN BERCELLA, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif territorial à 35h00.

Cette suppression est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial. Ce dernier s'est prononcé de manière défavorable à la majorité pour l'avis des représentants du personnel et favorable à l'unanimité pour l'avis des représentants des collectivités, dans sa séance du 19/05/2025.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de procéder à la suppression de l'emploi d'adjoint administratif territorial à 35h00.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix « Pour » et 2 abstentions **DÉCIDE**

Article 1 :

De supprimer un emploi permanent d'adjoint administratif territorial, à temps complet, de catégorie C.

Article 2 :

De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit, à compter du 01 mai 2025.

Etat civil

Mariage :

Madame LAGO Lola-Gabrielle et Monsieur CASABIANCA Jérôme le 24 mai 2025

Tous nos vœux de bonheur

Naissance :

Madame SCAL Laura et Monsieur ARTAUD Valentin ont accueilli Noa né le 19 février 2025.

Félicitations et bienvenue à Noa

Urbanisme

DP 0260732500001 GUIGNAT : modifications d'ouvertures : Refus

DP 02607300002 GUIGNAT : modifications d'ouvertures : Non opposition

DP 0260732500003 LANGLADE : pose de panneaux photovoltaïques en toiture : Non opposition.

DP 0260732500004 CHABOT : pose de 12 panneaux photovoltaïques en toiture : Non opposition.

DP 0260732500005 GREFIE DE BELLECOMBE : réfection toiture : Non opposition

DP 0260732500006 BROCHE : installation panneaux photovoltaïques en toiture : Non opposition

DP 0260732500007 BUISSIÈRE : pose de panneaux photovoltaïques en toiture : Opposition

DP 0260732500008 ROSSIGNOL : réhabilitation d'une habitation existante avec isolation, toiture menuiseries et couverture terrasse : Non opposition

DP0260732500009 BUGNION : construction d'un abri de jardin : Non opposition

DP0260732500010 MOITRIER : création d'un nouvel accès et rénovation d'une ruine : Opposition

DP0260732500011 CHATROUX : restauration d'un accès existant avec remplacement portail, pose panneaux ferronnerie, portillon et construction mur en pierres : Opposition

DP026073250012 et DP 026073250012M01 CHATROUX restauration accès existant avec remplacement portail, installation d'un portillon pose panneaux en ferronnerie et construction mur en pierres. Non opposition

PC 0260732500001 GUERARD construction en lien avec une activité agricole équestre (« régularisation » d'une partie) : Accord.

PC 0260732500002 LEYRIS construction d'une terrasse. Accord

Informations de la mairie

Raccordement à la fibre :

Tous les chantemerlois qui le souhaitent, devraient être, actuellement, raccordés à la fibre. Il reste néanmoins 3 foyers en attente. Avec un peu de bonne volonté, les problèmes pourraient être résolus avant la fin de l'année.

Rappel au sujet de l'élagage des arbres et l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques.

Afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbes et surtout d'élagage des arbres. Merci d'en tenir compte.

Les vendredis soir sur la place

De Juin à Août, les marchés se sont déroulés place Bernard Barbier. Petits marchés quant aux exposants et aux visiteurs, mais malgré tout, grâce à quelques élus, associations du village et artistes, il y a eu de l'ambiance « les vendredis soir sur la place »

Fête nationale

Bravo aux bénévoles, à la municipalité et à Catherine Remy pour l'organisation et la réussite de cette fête qui a ravi plus de 200 personnes sur la place Bernard Barbier.



Changement au secrétariat de la Mairie

Suite au départ de Cécile en disponibilité, l'organisation du service administratif a été modifiée : Valérie a été nommée « Secrétaire Générale de Mairie » à temps plein, soit 35H hebdomadaires. Amandine a été embauchée au poste d'adjointe administrative pour 16H hebdomadaires.

Pour rappel, la mairie est ouverte au public uniquement les matins, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La salle des fêtes et la cave de la Mairie

Nous avons débarrassé et organisé des étagères à la salle des fêtes et à la cave de la Mairie, afin que les associations chantemerloises bénéficient d'un espace dédié de rangement et de stockage.

Agenda

Le 20 septembre : Randonnée Pédestre départ 7h30 jusqu'à 10h30. Frais d'inscription et plus d'info : marcherensuquee@gmail.com

Le 21 septembre : place Barbier
14h00 circuit de l'eau à Chantemerle
16h00 goûter place Barbier organisé par l'Amicale.

Le 11 octobre : assemblée générale de la boule Chantemerloise à 19 h à la salle des fêtes.

Le 8 novembre : assemblée générale de l'Amicale à 18h00 à la salle des fêtes.

Cérémonie Armistice : La municipalité vous invite, le mardi 11 Novembre à partir de 11H place de la mairie, pour le défilé commémoratif de l'Armistice.

Collecte Banque alimentaire :

Du lundi 17/11 au vendredi 21/11

Vous pouvez déposer vos dons en mairie aux heures d'ouverture. Merci d'avance pour votre générosité.

Huguette 100 ans

Notre village a eu la joie de fêter les 100 ans d'Huguette, l'une de nos plus belles figures, à Chantemerle depuis toujours.

Souriante, c'est, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, qu'elle a reçu l'hommage chaleureux du Maire, de ses adjoints et de l'ancien Maire Jacques Ortiz. Un moment rare, plein d'émotion et de convivialité, qui restera dans nos mémoires.



Rentrée scolaire et les transports des élèves et collégiens :

La rentrée à l'école de Valrousse est au 1^{er} septembre pour l'année 2025-2026. Les horaires ont été modifiés : 8h30-11h30 et 13h30-16h30. Grâce aux efforts de la mairie et de la région nous avons pu trouver une nouvelle accompagnatrice pour les plus jeunes dans le bus et adapter les horaires de ramassage. Nous remercions Nadia pour ses années de services auprès des enfants et sa gentillesse. Les travaux de l'école sont terminés et permettent l'ouverture de la 6^{ème} classe.

Clémence, coiffeuse itinérante :

vous accueille dans son camion spécialement aménagé, place B. BARBIER, reprise à partir du samedi 18 octobre au matin. 1 samedi sur 2. Contact : 06 70 53 42 56

Messes à Chantemerle

Le 27 septembre à 18h30

le 20 décembre (messe aux chandelles) à 17h30

Elections municipales 2026:

1^{er} tour le 15 mars 2026

2nd tour le 22 mars 2026

Prochain conseil municipal :

15 septembre à 19h

Informations de la mairie

La CCEPPG : des actions pour les administrés



Savoir Rouler à Vélo est organisé par la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan, CCEPPG, en partenariat avec le Comité Départemental de la Drôme et en collaboration avec les écoles volontaires du territoire Enclave des Papes - Pays de Grignan.

Cette démarche fait suite aux réflexions menées dans le cadre du schéma directeur des mobilités et des mobilités actives Enclave des Papes - Pays de Grignan. Une des actions identifiées comme prioritaires par les élus, est de permettre aux enfants du territoire d'apprendre à utiliser un vélo en sécurité.

Cette mesure consiste à favoriser l'apprentissage du vélo auprès des jeunes entrants au collège, pour encourager une pratique plus sécurisée, autonome, dans les conditions réelles de circulation. Pour récompenser les élèves, la CCEPPG leur a remis un diplôme ainsi qu'une sonnette vélo en cadeau le 4 juillet 2025.

Animations autour des déchets

Puisque les enfants sont les acteurs de la société de demain, il est essentiel de les sensibiliser à la préservation de notre environnement et à la réduction des déchets. C'est pourquoi la CCEPPG met à disposition des outils pédagogiques en organisant quatre types d'animations scolaires : le tri des déchets, le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le jardinage, assurées par la chargée de mission Bio-Déchets de la CCEPPG, Ludivine CASPAR.

La CCEPPG lance son application de covoiturage "Covoit' En Karos"

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur des Mobilités et du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) adoptés il y a tout juste un an par le Conseil Communautaire, nous avons le plaisir de vous informer du lancement de l'**application covoiturage Karos** sur l'ensemble du territoire.

Grâce à un partenariat entre la CCEPPG et Karos, les usagers du territoire vont bénéficier :

- D'une application gratuite et simple d'utilisation,
- De trajets partagés en quelques clics avec des conducteurs et passagers du même secteur.

Afin d'assurer le déploiement de ce dispositif notre communauté de communes a fait le choix de le soutenir financièrement. En effet, ce service est subventionné pour les usagers du territoire, ce qui rend le covoiturage économiquement avantageux, tant pour les passagers que pour les conducteurs.

Pour l'utilisateur, l'incitation se traduit concrètement comme suit : de 2 à 30 km, chaque passager résidant sur notre territoire, ne paiera qu'1€ par trajet, tandis que le conducteur percevra 2€ par passager transporté ; la différence de 1€ étant prise en charge par la communauté de communes.

Au-delà de 30 km le passager paye au conducteur 0,10 €/km supplémentaire jusqu'à 80 km.

Aucun échange d'argent ! La transaction se fait intégralement via la plateforme « Covoit' en Karos » opérée par la CCEPPG.

Enfin, le déploiement de l'application « covoit en Karos » se fera en deux temps :

Tout d'abord, elle sera destinée aux covoitureurs actifs pour leur apporter une solution de covoiturage domicile-travail efficace et subventionnée.

Dans un second temps, une fois qu'un vivier de covoitureur sera créé, la communication auprès du grand public sera déployée, afin que tout à chacun puisse bénéficier du service.

Recrutement d'un ambassadeur du tri

Dans le cadre d'une demande de la commission Développement Durable et suite à la validation du budget 2025, un ambassadeur du tri a été recruté par la Communauté de Communes pour une durée de 4 mois. M. Tiago DAMEY a pris son poste lundi 2 juin. Un 2^{ème} ambassadeur prendra la suite pour une période identique de 4 mois. (en cours de recrutement)

Conformément au cadre légal, la mission principale d'un ambassadeur de tri est de sensibiliser les usagers au tri des emballages ménagers et papiers, et à la réduction des déchets, au travers de différentes actions :

- organiser des animations avec différents types de public (adultes, scolaires, associatifs...) ;
- faire des suivis de collecte avec nos prestataires pour effectuer des contrôles qualité ;
- réaliser du porte-à-porte auprès des administrés (particuliers et professionnels) pour assurer la promotion du tri ou assurer une présence sur les points d'apport volontaire pour expliquer les consignes de tri.

Tiago sera donc présent sur nos communes jusqu'à la fin du mois de septembre. Il a notamment commencé ses missions par des temps de présence sur certains points d'apport volontaire afin de rencontrer des usagers et tester notre guide du tri.

Il a effectué le suivi de collecte de nos emballages et papiers avec COVED à partir du 16 juin afin de repérer les points de collecte où le flux est le moins conforme. Des actions ciblées seront ensuite mises en œuvre.

Planning de la Conseillère numérique

Voici le planning des permanences de la Conseillère Numérique de la CCEPPG, dans les communes du territoire, pour le mois septembre 2025.

N'hésitez pas à aller rencontrer Charline, avec ou sans rendez-vous. Elle vous aidera à maîtriser vos outils numériques !

CHAMARET - mairie • vendredi 19 de 10h00 à 12h00	ROUSSAS - mairie • mardi 09 de 15h00 à 16h30
CHANTEMERLE - mairie • jeudi 18 de 10h00 à 12h00	SALLÈS SOUS BOIS - mairie • jeudi 11 de 14h00 à 16h00
COLONZELLE - mairie • lundi 22 de 14h00 à 16h00	ST PANTALEON - école • mercredi 10 de 14h00 à 16h00 • mercredi 23 de 14h00 à 16h00
GRILLON - médiathèque • vendredi 12 de 15h00 à 17h00	VALAURIE - mairie • lundi 08 de 10h00 à 12h00
MONTJOYER - mairie • lundi 08 de 14h00 à 16h00	VISAN - médiathèque • vendredi 12 de 10h00 à 12h00
REAUVILLE - mairie • lundi 18 de 10h00 à 12h00	ÉPICERIE SOCIALE Rayon de Soleil • mercredi 24 de 09h30 à 11h00
RICHERÈNCHES - mairie • mardi 16 de 14h00 à 16h00 • mardi 30 de 14h00 à 16h00	

Plus d'infos sur ce service gratuit sur le site de la CCEPPG : <http://cceppg.fr/competences/conseillere-numerique>

AVEC COVOIT' En "KAROS",

Économisez de l'argent,
Partagez un moment convivial,
Réduisez votre empreinte carbone !

COVOITUREZ !

Service proposé par la Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan
www.cceppg.fr

Scannez-moi pour télécharger l'application

Pour un RDV en dehors des créneaux proposés ci-dessus,
contactez Charline !

CONTACT :
06 67 39 66 15
Charline LAVIE
conseiller.numerique@cceppg.fr

Informations de la mairie

Eau et assainissement : vers un syndicat intercommunal

La loi NOTRe faisant obligation aux communes de transférer la compétence "eau et assainissement" à leur ComCom au 1er janvier 2026 a rencontré de fortes résistances. De nombreuses communes notamment en milieu rural, dont les nôtres, souhaitent conserver une certaine autonomie.

La seule alternative pour éviter ce transfert imposé était de se regrouper au sein d'un syndicat intercommunal. C'est dans cette perspective que les communes de Chantemerle, Réauville, Roussas, Valaurie et Malataverne ont entamé, dès le début de l'année 2025, des discussions pour construire un projet commun. Un cabinet spécialisé nous a accompagnés tout au long de cette démarche, permettant de formaliser un projet d'adhésion au futur syndicat. Ce projet a été adopté par les votes de la majorité en conseil municipal le 7 juillet.

Les enjeux clés de cette évolution sont les suivants :

- Séparation des budgets : les budgets de l'eau et de l'assainissement seront désormais distincts. Ainsi, les usagers non raccordés à l'assainissement collectif ne supporteront plus, via le prix de l'eau, des coûts qui ne les concernent pas.

- Équilibre financier progressif : les recettes et dépenses de chaque budget seront équilibrées de manière autonome et progressive sur une période de 10 ans. L'augmentation du tarif de l'eau restera modérée. En revanche, pour l'assainissement, un rattrapage important sera nécessaire afin de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

- Gestion de proximité : malgré le regroupement, la gestion restera locale, avec une mutualisation des moyens et des compétences.

Solidarité face aux aléas : un mécanisme de solidarité sera mis en place pour faire face aux risques, notamment en cas de sécheresse.

Les conseils municipaux des cinq communes devront à nouveau se prononcer sur la création officielle du syndicat, une fois les statuts finalisés et l'accord de la Préfecture obtenu. Cette étape devra être réalisée avant le 31 décembre 2025, pour une mise en œuvre effective au 1er janvier 2026.

L'adhésion de Chantemerle les Grignan à ce syndicat est une étape très importante et essentielle pour l'avenir et l'indépendance de notre commune. Elle a été rendue possible grâce à la communication et à l'entente constructive que nous avons su mettre en place avec les communes voisines.

Sécurisation, aménagement et embellissement des entrées de Chantemerle : un projet structurant pour notre village

En 2023, la majorité du conseil municipal a engagé une réflexion portant sur la sécurisation de la sortie du hameau de l'Espérouze, la mise en œuvre d'un cheminement doux pour relier le hameau au centre du village et l'optimisation du stationnement du côté Est. Dans ce cadre, la commune a été accompagnée par le CAUE pour conduire une première réflexion permettant d'identifier les enjeux d'aménagement. Cette réflexion a eu lieu en concertation avec les habitants de mai à novembre.

En 2024, le CAUE a réalisé une deuxième mission à l'issue de l'étude préliminaire, en tenant compte des montants d'investissement et des capacités budgétaires de la commune, pour mettre en place une maîtrise d'œuvre. Cette maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier L.

Son travail a été de réorganiser les usages avec notamment :

La recherche de la juste place pour les piétons, les liaisons piétonnes, les voitures et les espaces de stationnement (paysagers, réversibles, multiusages)

Penser les mobilités en lien avec la saisonnalité et la vie du bourg

Sécuriser et scénariser les entrées est et ouest du village, les accès aux hameaux de l'Espérouze et des Bréchets, l'espace ordures ménagères : Travailler la **cohabitation** piétons/ cyclistes/voitures aux nœuds des voiries, travailler des dispositifs pour ralentir le trafic, mettre en valeur les entrées des hameaux. Reprendre la signalétique actuelle et valoriser les différents espaces publics.

En 2025, l'Atelier L a été en capacité de nous présenter un projet final visible en salle du conseil pour celles et ceux qui souhaitent en prendre ou en reprendre connaissance. L'appel d'offres pour désigner les entreprises qui réaliseront ce projet va se faire en septembre et les travaux pourraient commencer avant la fin de l'année pour se terminer au premier trimestre 2026.

Un grand merci au CAUE et à l'Atelier L pour avoir mis leurs compétences au service de notre projet. Un grand merci aux Chantemerloises et Chantemerlois qui ont participé à la réflexion et la mise en place de ce qui devrait compléter les réalisations faites par l'équipe municipale précédente au centre du village.

Projet solaire de la Suquée courriel d'information

Engie Green a récemment transmis une lettre d'information par email aux personnes ayant laissé leur coordonnées mail. Ce courriel donne des nouvelles du projet, de l'avancement des études, etc...

Les Chantemerloises et Chantemerlois qui souhaitent recevoir ce mail peuvent se faire connaître en mairie qui leur transmettra. Vous pouvez nous communiquer à cet effet votre adresse email :

en écrivant à ADRESSE EMAIL MAIRIE : chantemerle.grignan@orange.fr

Ou en passant en mairie aux horaires d'ouverture

Informations des associations ...

ACCA chasse



La fédération nationale de la chasse a appelé à une mobilisation dans les communes de France pour une action coordonnée pacifique auprès des mairies, le 17 Mai. Les chasseurs ont été invités à présenter un manifeste pour la chasse avec 11 revendications. Une représentation des chasseurs de Chantemerle Lès Grignan a remis le manifeste à monsieur le Maire Jean-Luc. BODIN



Les chasseurs de l'AICA (association intercommunale de chasse agréée) clôturent les vignes début des dégâts sangliers.

L'ouverture générale de la chasse sera le dimanche 14 Septembre.

Le Président, les membres du bureau et les chasseurs vous souhaitent un bon Automne

La boule chantemerloise

La Boule Chantemerloise vous souhaite une bonne rentrée.

La saison de pétanque va bientôt se terminer pour laisser la place à la belote en novembre.

Nous avons eu une très bonne participation à nos différents concours de belote de fin de saison dernière.

La saison de pétanque n'est pas en reste pour le moment avec une moyenne de 19 joueurs par concours. Et ce malgré un concours à 12 joueurs, avec un temps incertain. Sans ce concours, la moyenne avoisinerait les 25.

La journée du **14 juillet** a été une grande réussite pour nous avec 31 participants en tête à tête le matin et 42 doublettes montées l'après-midi.

Le dimanche 31 août s'est déroulé le **5° Challenge de notre regretté ami Bruno ROSIER**.

Nous avons eu une bonne participation avec 54 joueurs en tête à tête le matin et 64 en doublettes à la mêlée l'après-midi. A midi 72 convives ont pu se restaurer.

Ça a été une journée exceptionnelle au niveau de la participation. Nous avons battu tous les records avec 86 joueurs différents qui sont venus faire au moins un concours.

Résultat du Challenge sur les 7 parties jouées dans la journée :

1er -Xavier FERRIS en 7 parties gagnées et + 60 de goal-average

2e - Julien ORTIZ en 7 parties gagnées et + 51

3e - Julien SAUTON en 6 parties gagnées et + 47

On remercie toutes les personnes qui sont venues passer un moment avec nous sur la journée, que ce soit pour jouer, pour manger, pour boire un verre ou tout simplement faire un petit coucou. Cette journée a été sous le signe de la convivialité et de partage avec une très bonne ambiance.

Manifestations à venir :

Dans le cadre de la fête de la Saint-Maurice le **dimanche 21 septembre**, nous organisons un concours de pétanque en tête à tête le matin à 9h30 et en doublette montée à 14h30. Les concours sont à la salle des fêtes. Les inscriptions commencent 30 mm avant et sont ouvertes à tous.

Le **dimanche 5 octobre** à la salle des fêtes ce sera notre dernier concours sociétaire de pétanque à la mêlée de la saison. Début du concours à 15h.

Le **samedi 11 octobre** à 19h nous aurons notre Assemblée Générale à la salle des fêtes suivi de son traditionnel repas convivial. Les informations de réservations seront envoyées par mail courant septembre.

Le **vendredi 14 novembre** à 20h à la salle des fêtes nous avons notre concours annuel de Belote en équipes choisies à 20h

Ensuite ce sera la saison de Belote entre sociétaires à la salle des fêtes à 15h :

Dimanche 16 novembre

Dimanche 14 décembre

Pour 2026 les dates seront communiquées à partir de début décembre

Nous vous espérons nombreux dans une ambiance à la fois sportive et amicale.

Le Président Julien ORTIZ



Informations des associations ...

L'Amicale



Dans le cadre du cycle 2025 des "5 villages font leur cinéma", au théâtre de verdure de Chantemerle le jeudi 24 juillet, l'Amicale a eu le plaisir de projeter la fin de la trilogie Pagnol "Le temps des secrets", précédé d'un jazz band La Clique qui a mis l'ambiance pendant le repas, avant la séance.

Plus de 100 personnes sont venues voir le film, une belle séance sous les étoiles

Le 15 août : du bon basilic, des bons légumes coupés avec amour et énergie par les éplucheurs, une bonne ambiance assurée par notre DJ Cédric...tout ce qu'il faut pour une bonne soupe au pistou à la ferme Durand.

Robert et Gérard nous ont concocté ce pistou estival, qui une fois de plus a régalé 180 convives!



Le 21 septembre pour la Fête Votive : rendez vous place Barbier à :
14h00 circuit de l'eau à Chantemerle (mené par Jacques Ortiz)
16h00 goûter place Barbier

Les chantemerlois d'ailleurs

Voilà encore une magnifique édition du Pot !
Mais comment fait-on pour réussir cette belle fête ?

C'est facile : il faut espérer du beau temps, une chaleur agréable et un mistral léger. Puis compter sur les quinze à vingt participants fidèles et réguliers (en nature et en finance), dont ceux qui discrètement diffusent les tracts d'invitation, offrent leurs bras pour monter et redescendre les tables, qui mettent en place, font les courses et chargent le bar, avant, en fin de soirée, de plier, nettoyer, débarrasser les poubelles. Grands mercis à eux tous, car sans eux la fête ne serait pas possible.

Ces préparatifs accomplis et avant d'accueillir les quelque cent et plus Chantemerlois d'ici, il faut laisser s'installer les Chantemerlois-d'ailleurs apportant qui leur célèbre ponche des îles, qui une caïpirinha brésilienne, qui leur champagne, qui des bières belges et des chasselas suisses pour compléter les ressources du bar self-service. A ces fournisseurs de boissons exogènes il mandent d'ajouter ceux et celles qui offrent à manger. Car il y avait quantité de gâteaux nordiques, hollandaises, allemandes, italiennes, helvétiques, marseillaises et lyonnaises sans compter des tartes d'anciennes traditions d'autres lieux. Les enfants se sont régalés de pop-corn et de fromages alors qu'une file d'attente interminable devant le stand de raclette a consommé deux demi-meules de fromage de Bagnes.

Tout le monde s'est montré heureux et ravi de cette soirée, qui reste un magnifique moment de rencontre entre Chantemerlois. Merci à tous et à l'année prochaine ! gc

En juillet 2025, on recense au moins 43 familles Chantemerloises-d'ailleurs dont 23 françaises, 7 suisses, 4 allemandes, 3 belges, 3 néerlandaises, une suédoise, une autrichienne et une étazunienne



L'APREPAC



L'équipe a continué de travailler sur le dossier du parcours historique du village en préparation depuis 2 ans.

Cela a consisté à rencontrer sur le terrain les responsables du conseil général en charge du patrimoine, de finaliser le projet, d'interroger les artisans pour mener à bien la réfection du chemin du bedeau et de la calade.

le dossier descriptif a été finalisé, présenté et voté par le conseil municipal et les demandes de subventions sont en cours.

Tout ce travail qui motive toute l'équipe de bénévoles de notre association sera bientôt une réalité de terrain. Les travaux devraient débuter courant septembre dans le chemin du bedeau.

Le vide grenier et la foire aux brassadeaux prévus le dimanche 13 avril ont dû être reportés au 29 juin pour des raisons météo. Les stands étaient là, le public aussi mais la très forte canicule du jour a limité le succès de cette

édition qui s'est terminée très tôt. Néanmoins nous avons quand même eu une opération positive qui nous permettra de financer les projets en cours.

Gaelle organise 4 fois par an, un par saison, les apéros cisaille avec toutes les bonnes volontés qui veulent venir se retrousser les manches dans la bonne humeur. Un moment convivial qui se termine toujours avec un verre de l'amitié. C'est en général, le samedi matin de 9 h 30 à 12 H 30. Prochain thème d'automne, date à venir, les calvaires et la plaque de cocher.

Nous avons pendant le festival de la correspondance organisé une chambre d'écriture dans le lavoir, et nous avons profité de l'occasion pour remettre les photos qui sont désormais là en permanence.

le 30 août L'assemblée générale s'est déroulée sur le parvis de la mairie et s'est terminée en chansons avec Yvon et Patou. Une soixantaine de couverts ont été servis. Le repas délicieux a été concocté par Michèle et Hettie. Une belle ambiance comme on les aime à Chantemerle ! Et une exposition éphémère des aquarelles que Michel Allaix a fait généreusement pour L'APREPAC. Nous avons fait des tirages de cartes postales et des reproductions de 3 aquarelles du village qui sont en vente au secrétariat de la mairie ou en s'adressant à l'APREPAC : chantemerle.aprepac@gmail.com Un grand merci à tous nos membres et bonne rentrée à tous les chantemerlois(es)

Catherine Rémy & l'équipe de l'APREPAC



Pilates au village

Rentrée sportive avec Pilates au village

La rentrée est synonyme de nouveaux projets et de bonnes résolutions. Cette année, les Chantemerlois et leurs voisins pourront profiter de cours variés, adaptés à tous les niveaux et à toutes les conditions physiques.

Des cours pour tous les profils

Chaque **mardi**, deux créneaux sont proposés :

- **Pilates – niveau avancé (9h-10h)** : destiné à celles et ceux qui souhaitent approfondir leur pratique.

Gym douce sur chaise (10h15-11h15) : spécialement pensée pour les personnes ayant des difficultés à se mettre au sol et à se relever. Elle s'adresse notamment aux seniors, aux personnes en surcharge pondérale, à celles atteintes de certaines pathologies ou en reprise d'activité. Les exercices, simples et sécurisés, permettent de travailler la mobilité, la respiration et la tonicité.

Chaque **jeudi**, deux autres cours complètent le programme :

- **Pilates – niveau intermédiaire (9h30-10h30)** : idéal pour progresser en douceur, améliorer sa posture et renforcer ses muscles profonds.

Stretching (10h30-11h30) : un moment de détente axé sur l'assouplissement musculaire et la mobilité articulaire.

Un esprit convivial et des places limitées

Les cours, qui se dérouleront dans une ambiance bienveillante et conviviale, reprendront dès la **première semaine de septembre**. Les inscriptions resteront ouvertes jusqu'en octobre. Attention, les places sont limitées à **12 personnes par cours**, afin de garantir un suivi personnalisé et de qualité.

Infos pratiques

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Manon au **06 75 69 91 93**.



Informations des associations ...

Marcher en Suquée

Randonnée pédestre à Chantemerle

Samedi 20 septembre

départs de 7h 30 à 10 h 30 sur la place Bernard Barbier

6, 8, et 14 kms

Frais d'inscription : 5 €

Renseignements & inscriptions : marcherensuquee@gmail.com



Marcher en
Suquée

ASRGG-FOOTBALL

Saison 2025-2026- Reprise pour le football Seniors et Jeunes,

Renseignements et inscriptions : Joël PLAN 06.88.75.50.06

PAROLE À L'OPPOSITION

Nous remercions monsieur le maire pour sa proposition d'espace d'expression de l'opposition dans ce bulletin municipal. Il est juste regrettable que celle-ci nous soit formulée en fin de mandat.

*« Les villages de Provence sont de pierre et de lumière, construits pour durer dans le silence des collines »
Jean Giono*

Les chantemerlois reconnaîtront sûrement leur village à travers cette citation. Chantemerle-lès-Grignan est un magnifique village bien sûr, mais c'est aussi un village de convictions.

D'ailleurs, Nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance mais aussi tous les villageois avec lesquels nous avons des échanges très constructifs concernant l'avenir de Chantemerle-lès-Grignan.

Nous restons mobilisés sur d'importants dossiers qui pourraient encore évoluer avant la fin de ce mandat: Centrale solaire sur la Suquée, aménagements des entrées du village, conditions d'adhésion à un syndicat de gestion de l'eau et de l'assainissement, recherche de nouvelle ressource d'eau potable, mouvements de personnels, ...

Nous avons pu mesurer au fil du temps, notamment à travers une présence de plus en plus importante aux réunions du conseil municipal mais aussi à travers nos rencontres, combien vous étiez intéressés au fonctionnement du village et prêts à vous impliquer. Votre soutien a été pour nous essentiel et nous avons essayé d'être votre voix dans la situation de minorité au conseil qui est la nôtre.

Notre village, votre village a longtemps été celui dont on disait qu'on y faisait fêtes et ripailles comme nulle part ailleurs. Celui où il fait bon vivre et où convivialité et solidarité ne sont pas des mots creux.

C'est aussi un village reconnu pour la qualité de ses paysages et de son environnement. Nombreux sont ceux qui viennent y randonner ou simplement y découvrir ses ruelles et son patrimoine.

Ces richesses-là sont à coup sûr le petit truc en plus qui fait la différence et qui nous permettent d'y vivre avec tant d'émotions et de plaisirs.

*Nous sommes convaincus qu'il faut peu de choses pour raviver l'Esprit de Chantemerle.
Nous restons à votre écoute.*

Frédéric Artaud et Gaelle Nardini